



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Date d'affichage : 04/10/2022

Date de publication sur le site internet de la Commune : 04/10/2022

L'an **deux mil vingt-deux, le trente septembre**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **PERPEZAC LE NOIR**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jérôme SAGNE, Maire**.

Étaient présents : M. Jérôme SAGNE, Mme Delphine BOUDET, Mme Hélène HERCOUËT, M. Franck LEJEUNE, Mme Séverine CHAZAL, Mme Anne-Marie CESSAC, M. Emmanuel DENIS, Mme Julie VIEILLARD, M. Nicolas PENYS.

Étaient absents excusés : M. Laurent MERGEY, M. Sébastien VIALARD, Mme Elodie PILLAULT.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Laurent MERGEY en faveur de M. Jérôme SAGNE, M. Sébastien VIALARD en faveur de M. Emmanuel DENIS, Mme Elodie PILLAULT en faveur de Mme Delphine BOUDET.

Secrétaire : Mme Hélène HERCOUËT.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-041 : PROGRAMME DE VOIRIE 2022 – MARCHE DE TRAVAUX (1.1)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-042 : NOUVELLE CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES AU REPRESENTANT DE L'ETAT (7.10)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-043 : AVENANT 1 AU CONTRAT DE SOLIDARITE COMMUNALE 2021/2023 AVEC LE DÉPARTEMENT (7.5)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-044 : FDEE19 SECTEUR D'ORGNAC – DISSIMULATION ECLAIRAGE PUBLIC ET RESEAU DE TELECOMMUNICATION DU BOURG – TRANCHE 1 ET TRANCHE 2 (RTE DE TOUS VENTS - ROUTE DU MAS DU BOIS – ROUTE DU CHATEAU D'EAU – RUE DES PEUPLIERS) (7.6)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-045 : LOGEMENTS ET BATIMENTS COMMUNAUX – TAXE ORDURES MENAGERES (7.10)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-046 : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2021 (8.8)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-047 : EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE (8.8)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-048 : DEMANDE DE SUBVENTIONS 2022 - COMITE DES FETES ET DES LOISIRS (7.5)

Approuvée

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-049 : CONVENTIONS ACTIVITES PERISCOLAIRES – ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023 (8.1)

Approuvée
